

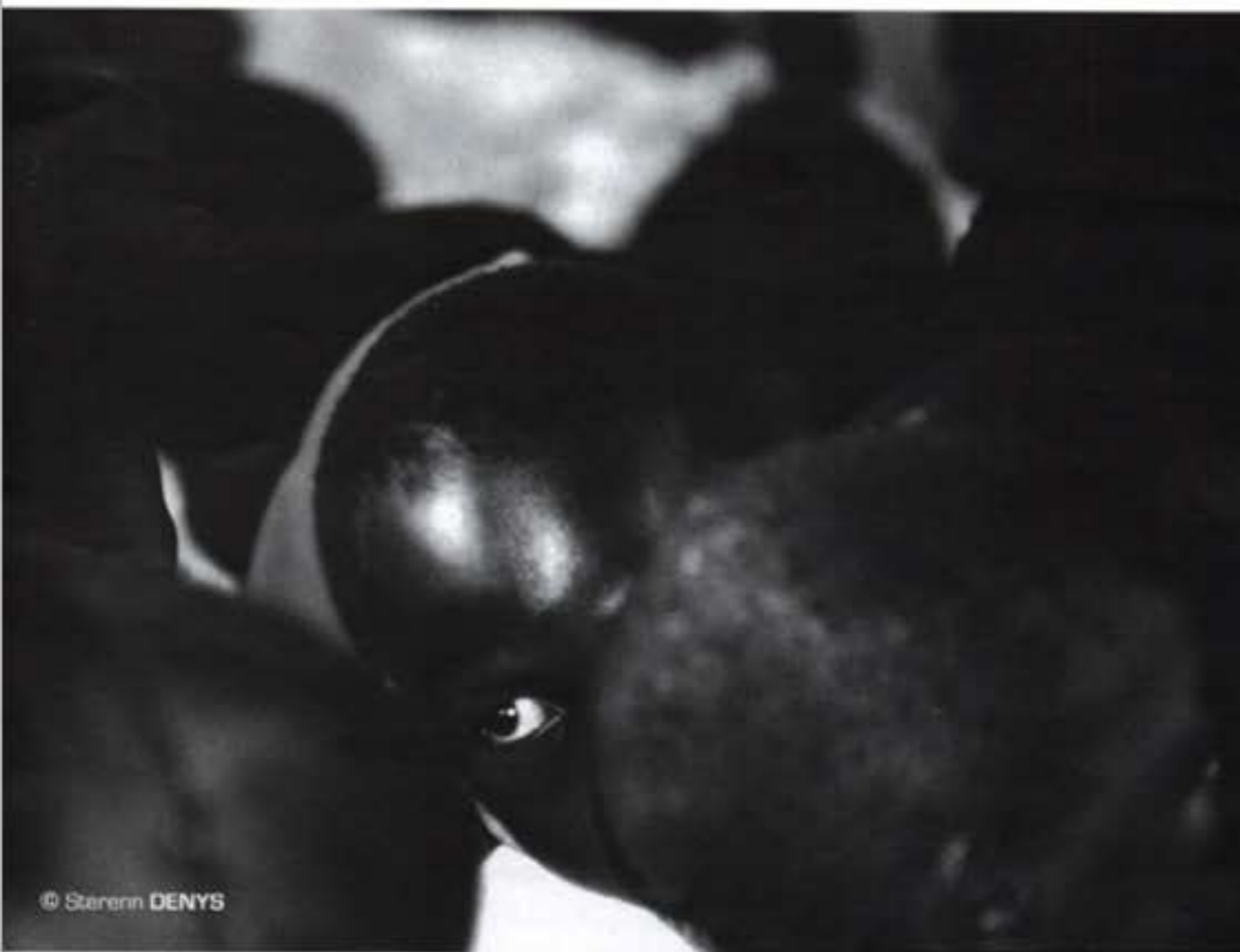


développement & humanisme

Chaque individu a le droit de vivre digne et libre dans une société équitable...

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

N° 89 • décembre 2006



© Sterenn DENYS

Sommaire

- éditorial
- le plan d'action : un document exigé par la DGCD
- programme Sénégal : 107.234 euros
- programme Cameroun : 2.951 euros
- programme Burkina Faso : 386.360 euros
- programme RD du Congo : 381.577 euros
- en bref...

**Service
Laïque de
Coopération au
Développement**

editorial

Le plan d'action, une tâche lourde mais capitale

Comme chaque année au mois de juin, des dizaines d'ONG-programme se présentent au 15, rue des Petits Carmes, pour remettre leurs caisses remplies de plans d'action. Le SLCD n'a pas failli à son devoir et, à l'instar des autres ONG, a soumis à la DGCD son "Plan d'Action 2007".

Le Plan d'Action est important et constitue un des nombreux outils de contrôle des ONG mis en place par l'administration en charge de la coopération. La tâche est annuelle, lourde mais capitale. Car c'est sur base de ce document de plus de 300 pages et après passage devant le jury d'évaluation qu'est le "dialogue politique", que la DGCD décide de l'octroi des subsides et partage le gâteau des quelque 80 millions d'euros du budget attribué aux ONG-programme.

Il est notable que notre plan d'action 2007 ait été accepté sans modifications. Ceci atteste, si

besoin en est, de la pertinence de nos actions menées sur le terrain.

C'est une excellente nouvelle que nous voulons partager avec vous. Car n'oublions pas que la DGCD finance les projets à condition que nous apportions 15% de leur financement... et nous savons que c'est grâce à vos dons que nous sommes capables d'apporter les 15% de fonds nécessaires !

Cet aval donné par la DGCD constitue aussi à nos yeux une preuve que vos dons sont utilisés avec pertinence et efficacité, et dément de la sorte le cliché quelque peu éculé que "les sous allant à la coopération n'arrivent que partiellement à destination". La coopération vaut bien mieux que ces allégations non fondées qui ternissent son image et que seule une information juste peut démentir.

Marc DONNEZ
Administrateur

Editeur responsable
Jean LUYCKX, Président du SLCD

Rédaction et coordination
Marc DRAVET, Administrateur
Wanda Duhamel, Gestionnaire
Martine GELIN, Secrétaire

Équipe du SLCD

Administration et
Chargée de projets Sénégal
Aline SHIVINE

Chargée de projets
Burkina Faso et Cameroun
Anne DRAVET

Chargée de projets RD Congo
Chantal POUILLIC

Secrétaire
Martine GELIN

Gestionnaire
assistante de projets
Wanda DRAVET

S.L.C.D. asbl
rue des Perres, 29, b6a 10
1000 Bruxelles
Tel : 02 217 72 50
Fax : 02 223 02 17
slcd@slcd.be
site internet : www.slcd.be

Références bancaires :
OBC - n° 732-0086351-44

Sterenn DAVIS est l'auteur de la photo de couverture. Elle a pu saisir le regard intense d'un petit chanteur lors de son accueil dans une école d'un village proche de Entebbe en Ouganda.

Sterenn DAVIS est une jeune photographe belge de 31 ans, diplômée en Sociologie et Histoire de l'Art au Overbrook's College d'Oxford, et a réalisé ses études de photographie à l'Anglia Ruskin University à Cambridge. Passionnée par l'instantané, **Sterenn DAVIS** a déjà participé à plusieurs expositions en Belgique, en France, en Hollande et aux USA.



Un dernier appel à votre générosité

Nous nous efforçons, par l'envoi régulier de notre Bulletin trimestriel, de vous informer au mieux des actions que vos dons rendent possibles, et de vous assurer que la confiance que vous nous témoignez est bien investie.

Vos dons nous sont indispensables et sont l'expression de votre solidarité et de votre soutien à notre idéal. Si, comme nous, vous êtes persuadés que "*chaque individu a le droit de vivre digne et libre dans une société équitable*", alors accordez-nous votre soutien financier et permettez-nous de mener à bien nos actions de développement des populations les plus démunies. D'avance merci.

Les dons de 30 euros et plus doivent nous parvenir avant le 31/12/06 pour bénéficier d'une déduction fiscale portant sur l'année 2006.